

PROJET DE LOI N° 13 AUTEUR: M. Raymond Bachand ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
TITRE: Loi modifiant la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche et d'autres dispositions législatives

- Présentation le : 2006-04-11

Consultations gén. ou part. à la — le —

Dépôt du rapport de commission: —

Motion de scission le : —

Motion de report le : —

- Adoption du principe le : 2006-05-17

Étude détaillée à la CET le 2006-05-18

- Dépôt du rapport de Commission le : 2006-05-23 AM (1)

Si amendement(s) en Commission : oui non Si amendement au titre : oui non

Si amendement(s) transmis en vertu de l'article 252 : oui non

- de M — (... articles amendés)
- de M — (... articles amendés)
- de M — (... articles amendés)

- Prise en considération du rapport le : 2006-05-30

Amendements transmis en vertu de l'article 252 et qui ont été adoptés :

- de M —
- de M —
- de M —

Si amendement(s) en vertu de l'article 257 : oui non (... articles amendés)

- Adoption du projet de loi le: 2006-06-01

- Sanction du projet de loi le: 2006-06-08 (2006, c. 9)

Motion de suspension des règles présentée le : —

Feuille de temps jointe sur: —

Feuille de vote jointe sur: —

Autres: —

... (faint handwritten text)



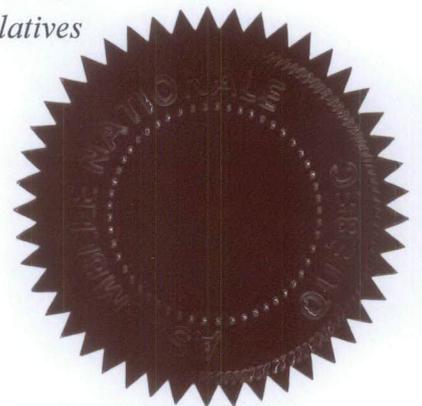
TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE – DEUXIÈME SESSION

Commission de l'économie et du travail

PROCÈS-VERBAL

Séance du 18 mai 2006

Étude détaillée du projet de loi n° 13
*Loi modifiant la Loi sur le ministère du Développement économique
et régional et de la Recherche et d'autres dispositions législatives*
(Texte adopté avec un amendement)



PROCÈS-VERBAL

Commission de l'économie et du travail

Séance du jeudi 18 mai 2006

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 13, *Loi modifiant la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche et d'autres dispositions législatives*. (Ordre de l'Assemblée, le 17 mai 2006)

Membres présents :

- M. Bachand (Arthabaska), vice-président de la Commission
- M. Bachand (Outremont), ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- M. Descoteaux (Groulx)
- Mme Doyer (Matapédia)
- M. Dufour (René-Lévesque)
- Mme Hamel (La Peltrie)
- M. Gabias (Trois-Rivières) en remplacement de M. Mercier (Charlesbourg)
- M. Morin (Montmagny-L'Islet)
- M. Legault (Rousseau), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement économique et de finances, en remplacement de Mme Richard (Duplessis)
- M. Rioux (Iberville)

Autre participant :

Me Yves Descoteaux, services juridiques

La Commission se réunit à 9 h 35 sous la présidence de M. Bachand (Arthabaska), vice-président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Bachand (Outremont) et M. Legault (Rousseau) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Articles 1 à 7 : Les articles 1 à 7 sont adoptés.

Article 8 : Après débat, l'article 8 est adopté.

Article 8.1 : M. Bachand (Outremont) propose l'amendement coté Am 1 (annexe I).

L'amendement est adopté.

Le nouvel article 8.1 est adopté.

Articles 9 à 13 : Les articles 9 à 13 sont adoptés.

Article 14 : Un débat s'engage.

À la demande de M. Bachand (Outremont), il est convenu de permettre à Me Descoteaux de prendre la parole.

Article 14 : L'article 14 est adopté.

Articles 15 à 17 : Les articles 15 à 17 sont adoptés.

Article 18 : Après débat, l'article 18 est adopté.

Article 19 : L'article 19 est adopté.

Article 20 : Après débat, l'article 20 est adopté.

Articles 21 à 31 : Les articles 21 à 31 sont adoptés.

Sur motion de M. Bachand (Outremont), la Commission recommande la renumérotation du projet de loi amendé.

Intitulés des chapitres : Les intitulés des chapitres sont adoptés.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

Texte du projet de loi n° 13 : *Loi modifiant la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche et d'autres dispositions législatives*, amendé, est adopté.

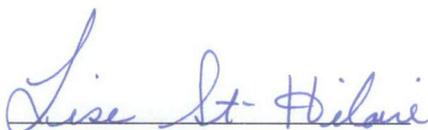
REMARQUES FINALES

M. Legault (Rousseau) et M. Bachand (Outremont) font des remarques finales.

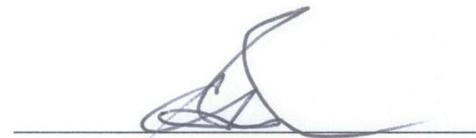
À 10 h 45, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,



Lise St-Hilaire



Claude Bachand

LS/ml

Québec, le 19 mai 2006

ANNEXE I

Amendement adopté

art. 8.1
Am 1

LOI MODIFIANT LA LOI SUR LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE ET D'AUTRES DISPOSITIONS
LÉGISLATIVES

PROJET DE LOI N° 13

AMENDEMENT

Le projet de loi est modifié par l'insertion, après l'article 8, du suivant :

« **8.1.** La section VI du chapitre V de cette loi, comprenant les articles 84 à 88, est abrogée. ».

adapté
ZS

